Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2023 – 2024 - 2025

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford :

QUE lors de la séance extraordinaire tenue le 6 décembre 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2023 – 2024 – 2025;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation;

QUE le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 de la Loi sur le code municipal.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 16e jour du mois de novembre deux mille vingt-deux.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier